

7



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le jeudi 15 février 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 15 février 2007

10 h

Prière.

L'hon. M. Foran rend un hommage posthume aux capitaines Harold Lessard et Tom Nichols, pompiers qui ont péri le 4 février 2007 dans un tragique incendie de maison à Winnipeg, au Manitoba.

Pendant les questions orales, le président de la Chambre rappelle M. Mockler à l'ordre et demande qu'il retire des propos non parlementaires tenus à son endroit, ce que fait le député.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Doherty :

18, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* ;

par l'hon. M. Byrne, au nom de l'hon. M. Burke :

19, *Loi modifiant la Loi sur les petites créances* ;

20, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire* ;

21, *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation* ;

par l'hon. M. Arseneault :

22, *Loi modifiant la Loi sur les produits forestiers*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

M. Northrup donne avis de motion 23 portant que, le jeudi 22 février 2007, appuyé par M. Holder, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre copie des documents de tout genre ayant trait à l'examen de la réglementation des prix de l'essence que mène la province du Nouveau-Brunswick depuis le 3 octobre 2006, y compris copie des rapports, des études et des documents d'information fournis à la province par Don Barnett ou par toute personne qui est employée par ce dernier ou qui travaille pour lui à forfait.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi et les deux heures d'étude des motions émanant

des députés, reprenne le débat ajourné sur la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

Il est unanimement convenu de suspendre la séance de 12 h 30 à 14 h.

Sur la motion de l'hon. M. Jamieson, appuyé par le premier ministre, il est résolu que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne à demain à 11 h.

Il est unanimement convenu de reporter au mardi 20 février 2007 la deuxième lecture des projets de loi déposés plus tôt dans la séance.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Steeves, appuyé par M. Alward, propose l'amendement suivant :

AMENDEMENT

que la motion portant deuxième lecture soit amendée par la suppression de tout le passage après le mot « que » et son remplacement par ce qui suit :

« le projet de loi 17, *La Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route*, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois. »

La question proposée, il s'élève un débat.

La séance, suspendue à 12 h 30, reprend à 14 h.

Le débat reprend sur l'amendement de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. R. Boudreau, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, le président suppléant de la Chambre interrompt les délibérations, l'heure de la levée de séance étant venue.

La séance est levée à 18 h.